



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 42

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M. WISHART propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. WISHART intervient.

MM. MOSES, MICHALESKI, GERRARD et PEDERSEN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. MOSES et MICHALESKI, T. LINDSEY ainsi que M. GERRARD interviennent. M. ALTOMARE exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. GUENTER présente la proposition suivante :

Proposition n° 11 : Occasion de renforcement, de reconstruction, de réalisation d'investissements et de relance en 2022

Attendu :

que dans son plan de relance le gouvernement provincial se fixe comme priorités le renforcement du système de soins de santé, l'élimination de l'arriéré d'interventions chirurgicales et de diagnostics, la lutte contre la hausse de l'inflation pour rendre le coût de la vie plus abordable, l'édification de l'économie manitobaine, la réalisation d'investissements dans les collectivités, l'avancement de la réconciliation et la protection de notre environnement commun;

que le gouvernement provincial renforce le système de soins de santé au Manitoba en investissant des sommes sans précédent visant à éliminer l'arriéré d'interventions chirurgicales et de diagnostics;

que le gouvernement s'est concentré sur les besoins spécifiques des aînés en matière de soins de santé et a créé un ministère pour répondre à ces besoins;

que le gouvernement provincial rend le coût de la vie plus abordable en établissant un crédit d'impôt pour locataires et en augmentant les sommes à la disposition des bénéficiaires des allocations pour le loyer afin d'aider les locataires manitobains;

que dans le cadre du plan de relance le gouvernement provincial rebâtit l'économie en apportant des améliorations à des projets d'infrastructure et en réalisant des investissements visant à attirer de nouveaux immigrants dans la province;

que le gouvernement provincial considère qu'il est primordial d'offrir des services abordables de garde d'enfants afin de rebâtir l'économie et que par conséquent il investit dans ce secteur en vue de réduire les coûts et d'augmenter le nombre de places;

qu'en investissant davantage dans un de ses programmes de subvention, le Programme de création de collectivités durables, ce qui permet de presque doubler les fonds disponibles, le gouvernement provincial investit pour rebâtir les collectivités où la population manitobaine a été isolée au cours des deux dernières années;

que le gouvernement provincial travaille de concert avec les Premières nations et les collectivités autochtones et collabore avec les aînés, les gardiens du savoir, les chefs et les familles afin de faire progresser cet objectif commun qui est celui de la réconciliation;

que la population manitobaine a afflué vers les parcs du Manitoba au cours des deux dernières années et que le gouvernement provincial protège l'environnement et prend des mesures pour lutter contre les changements climatiques en augmentant les fonds accordés aux projets climatiques et aux projets de conservation,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba convienne qu'il s'offre une occasion de rebâtir et de relancer l'économie en mettant l'accent sur le renforcement du système de soins de santé, les efforts pour rendre la vie plus abordable, l'édification de l'économie, la réalisation d'investissements dans les collectivités, l'avancement de la réconciliation et la protection de l'environnement.

Il s'élève un débat.

M. GUENTER intervient.

MM. SALA, NESBITT et GERRARD, M<sup>me</sup> NAYLOR ainsi que M. ISLEIFSON posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> NAYLOR ainsi que MM. NESBITT, SALA, GERRARD et ISLEIFSON interviennent. M. BUSHIE exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 225) — *Loi sur les accords de confidentialité/The Non-Disclosure Agreements Act*;

(M. LAMONT)

(N° 234) — *Loi sur le Jour de deuil des personnes dont le décès est lié aux drogues/The Drug-Related Death Bereavement Day Act*.

[M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas)]

---

M<sup>me</sup> la *ministre* GORDON dépose le budget complémentaire pour 2022-2023 — budget des dépenses ministérielles — Santé.

(Document parlementaire n° 42)

---

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière) dépose le budget complémentaire pour 2022-2023 — budget des dépenses ministérielles — Sport, Culture et Patrimoine.

(Document parlementaire n° 43)

---

M. LAGIMODIERE, *ministre de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord*, fait une déclaration afin de rendre hommage au chef Dennis Meeches.

M. BUSHIE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. LAMONT font des observations sur la déclaration.

---

M. PIWNIUK, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état actuel des inondations au Manitoba.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> COX, U. ASAGWARA, M. le *ministre* JOHNSON, M<sup>me</sup> FONTAINE et M. GERRARD font des déclarations de député.

---

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député visant à exhorter le gouvernement provincial à investir davantage dans les programmes de nutrition à l'école sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

Conformément à l'entente conclue par l'Assemblée le 25 avril 2022, les motions de deuxième lecture des projets de loi désignés étant encore à l'étude sont présentées.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE intervient.

MM. WIEBE et GERRARD posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

MM. WIEBE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 33.

(Document parlementaire n° 44)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE intervient.

MM. WIEBE et GERRARD posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

MM. WIEBE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* HELWER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 2 — *Loi abrogeant la Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Repeal Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* HELWER intervient.

T. LINDSEY et M. LAMONT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

T. LINDSEY et M. LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* PIWNIUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 21 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PIWNIUK intervient.

MM. WIEBE et LAMONT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. WIEBE et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* PIWNIUK dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 21.

(Document parlementaire n° 45)

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police et la Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi/The Police Services Amendment and Law Enforcement Review Amendment Act*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient.

M<sup>me</sup> FONTAINE et M. GERRARD posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> FONTAINE et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* GOERTZEN dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 30.

(Document parlementaire n° 46)

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (amélioration du fonctionnement de l'unité d'enquête indépendante)/The Police Services Amendment Act (Enhancing Independent Investigation Unit Operations)*.

Le débat se poursuit.

M. GERRARD intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour d'appel et la Loi sur la Cour provinciale/The Court of Appeal Amendment and Provincial Court Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M<sup>mes</sup> FONTAINE et LAMOUREUX ainsi que M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FRIESEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. GERRARD intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

CLARKE  
COX  
CULLEN  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
GOERTZEN  
GORDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
KHAN  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE

MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Lagimodière)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK.....32

**CONTRE**

ALTOMARE  
ASAGWARA  
BRAR  
BUSHIE  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO  
MOSES  
NAYLOR  
SALA  
SANDHU  
SMITH (Point Douglas)  
WASYLIW  
WIEBE .....20

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

La séance est levée à 18 h 14, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger